Gimont,
Le 27 juin 2025

Communiqué de presse

COMMUNIQUE DE PRESSE

Louveterie : la Coordination Rurale salue la PPL de Sophie Pantel

C'est avec une grande satisfaction que la Coordination Rurale a pris connaissance de la proposition de loi trans-partisane déposée le 24 juin par Sophie Pantel, députée socialiste de la Lozère, et ses collègues concernant le statut des lieutenant de louveterie.

Avec le retour massif du loup en France et sa généralisation sur le territoire national, **il est devenu urgent de donner plus de moyens à cette très ancienne institution formée dans notre pays par les 1 800 lieutenants de louveterie**, nommés par décision préfectorale.

Tout en réaffirmant le caractère bénévole de cette fonction, **l'évolution législative envisagée par cette proposition de loi renforce le statut juridique des lieutenants de louveterie, leur droit à la formation et leur accès à un équipement efficient. Cela va indéniablement dans le bon sens**.

La Coordination Rurale souhaite désormais un examen rapide de cette proposition de loi, attendue non seulement par les lieutenants de louveterie mais également par les agriculteurs qui espèrent voir l'État prendre toute sa part dans la régulation des loups et la protection des élevages quotidiennement menacés par les prédations.

La récente évolution du statut de protection des loups au niveau européen ouvre de nouvelles possibilités d'intervention des lieutenants de louveterie, il faut qu'il puissent s'en saisir dans les meilleures conditions possibles. Cette proposition de loi y contribuera si elle est adoptée.

Coordination Rurale www.coordinationrurale.fr 1 Rue Nationale 32200 GIMONT
Tel 05 62 60 14 96 – Contact presse : 06 83 01 23 15